



AVIS du Conseil de la Jeunesse sur l'inclusion sociale des jeunes LGBT¹

CONTEXTE :

L'homophobie est, au même titre que toute autre forme de discrimination, l'un des défis majeurs auxquels notre société est confrontée. Celle-ci reste largement répandue à travers le monde, et cela même dans les pays qui reconnaissent l'égalité de droits entre couples homosexuels et hétérosexuels. En effet, nombreux sont les préjugés qui persistent, notamment cette idée que l'homosexualité est un mode de vie déviant et anormal. Pour beaucoup de jeunes, la difficulté de voir leur identité sexuelle acceptée entraîne de terribles conséquences : rupture familiale, isolement social, voire suicide².

Les LGBT (Lesbiennes, Gays, Bi, Trans) restent aujourd'hui trop souvent marginalisés et stigmatisés. Il existe une énorme méconnaissance du « monde homosexuel » entraînant souvent fantasmes et stéréotypes, comme par exemple la recherche de la cause, l'origine d'une homosexualité qui dérange.

Par ailleurs, de trop nombreux jeunes LGBT restent démunis et isolés face à leur cheminement identitaire. L'hétéronormativité de notre société laisse peu de place aux questionnements et préoccupations des jeunes homosexuels ou transgenres. L'éducation à la vie affective et sexuelle reste dictée par cette norme³, oubliant fréquemment d'aborder la sexualité dans ces différentes formes.

Pour toutes ces raisons et suite aux constats posés par les jeunes durant la conférence de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) à Vienne en mai 2012, le Conseil de la Jeunesse, en collaboration avec les associations de jeunesse LGBT, a organisé plusieurs consultations pour dégager des pistes de solution afin d'améliorer l'inclusion sociale des jeunes aux orientations sexuelles minoritaires.

PROPOSITIONS DE MESURES :

De manière transversale, le Conseil de la Jeunesse insiste sur la nécessité d'une meilleure sensibilisation et information auprès de tous pour combattre l'ignorance et les fantasmes. Cette prévention doit se faire dès le plus jeune âge pour éviter toute stigmatisation.

1. S'assurer d'**intégrer les diversités sexuelles dans les animations d'éducation à la vie affective et sexuelle et intégrer ces modules dans le cadre des cours généraux adéquats** de l'enseignement obligatoire pour informer et sensibiliser les jeunes. Ces animations doivent être élaborées en collaboration avec les associations thématiques de lutte contre l'homophobie.
2. Favoriser le **développement d'initiatives** – et leurs échanges – **qui permettent l'inclusion et l'expression des jeunes LGBT** en milieu scolaire, dans les milieux d'hébergement et dans les associations, notamment sportives, fréquentées par les

¹ Lesbiennes, Gays, Bi, Trans

² « Les jeunes hommes homosexuels, bisexuels ou identités comme tels présentent des risques (de suicide NDLR) de 6 à 16 fois plus grands que leurs collègues hétérosexuels. » Citation de Michel Dorais, Les jeunes gays et le suicide, rapport de la journée d'étude organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles aux FUSL sur le thème de « Vulnérabilité des jeunes gays et lesbiennes et risque de suicide ».

³ Constat posé par les associations de terrain de défense des homosexuels.

jeunes. Nous préconisons, par exemple, de ne pas passer sous silence les réalités homosexuelles ou transgenres dans toutes les matières de cours et dans les centres de documentation ; de viser à éliminer les mesures discriminatoires éventuellement présentes dans les règlements d'ordre intérieur ; d'affirmer explicitement l'accueil de la diversité et le rejet de l'homophobie ; de diffuser auprès des jeunes les ressources disponibles en matière d'aide aux jeunes LGBT ; etc.

3. Intégrer dans la formation de plusieurs métiers clés (enseignants, infirmières, éducateurs, etc.) des **modules obligatoires sur les situations et les modèles de diversité sexuelle et familiale** auxquels ils pourraient être confrontés dans leur vie professionnelle. De la même manière, il est essentiel d'inciter les professionnels à contacter le secteur LGBT pour se former, et notamment en vue d'apprendre à utiliser un langage adéquat et à pouvoir réagir face aux situations d'injures à caractère homophobe.
4. Soutenir **la recherche** dans les hautes-écoles et les universités sur les questions de genres, d'orientations et d'identités sexuelles.
5. Soutenir le développement **d'espaces spécifiques de soutien, d'orientation et d'aide aux jeunes LGBT** (associations de pairs, services d'aide en ligne, centre d'hébergement pour jeunes en rupture familiale, services sociaux, activités culturelles...).